

CHRONIQUE DU GREFFE

Les décisions de la semaine

semaine du : du 5 au 9 janvier 2015					
NO DE SENTENCES	PARTIES	CONVENTION	ARBITRE	SUJETS	RÉSULTAT
8849	Syndicat de l'enseignement de Champlain -et- Commission scolaire Marie-Victorin	5110	Jean Gauvin	Réclamation à une enseignante d'honoraires d'un médecin spécialiste pour avoir fait défaut de se présenter à un rendez-vous médical - Critère pour qu'une commission scolaire puisse procéder à une telle réclamation (mauvaise foi) - Non-validité de l'entente intervenue personnellement avec l'enseignante relativement au remboursement	Grief accueilli
8850	Syndicat de l'enseignement des deux-Rives -et- Commission scolaire des Navigateurs	5110	Pierre A. Fortin	Suspension sans traitement de 10 jours - Enseignant d'éducation physique étant également entraîneur d'une équipe de volleyball - Utilisation de ballon pour son équipe dans une autre école - Notion de vol - Personnalisation de la sentence - Durée du service (20 ans) - Dossier disciplinaire antérieur	Grief partiellement accueilli (suspension remplacée par une réprimande)
8851	Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation de Laurentides-Lanaudière (SPPELL) -et- Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	5210	Claude Fabien	Réclamation dommages moraux et dommages punitifs - Suivi d'une décision arbitrale donnant droit à trois mois et demi de prestations d'assurance-salaire - Commission scolaire ayant pris plus de 9 mois pour verser le montant à la salariée - Rechute d'un diagnostic de cancer - Critère dommages moraux et dommages punitifs	Grief partiellement accueilli (accorde des dommages moraux)

8852	Syndicat de l'enseignement de la région de Québec -et- Commission scolaire de la Capitale	5110	Daniel Charbonneau	Radiation de la liste de suppléance - Décision intérimaire - Application de la convention collective non - Application de l'art 124 LNT : oui - Application de deux années de service continu : non - Abus de droit	L'arbitre va entendre les parties sur la question d'abus de droit uniquement
8853	Syndicat de l'enseignement de Champlain -et- Commission scolaire Marie-Victorin	5110	Gilles Ferland	Résiliation d'engagement - Requête en précision présentée par le syndicat demandant notamment des précisions sur les faits reprochés à l'enseignant - Notion du droit d'être entendu	Requête partiellement accueillie